



# COMPTE-RENDU COMITÉ TECHNIQUE

## du mardi 05 avril 2022

Lors du Comité Technique Spécial (CTS) du centre pénitentiaire (CP) d'Avignon-Le Pontet, plusieurs sujets ont été abordés :

### BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION DU MODE DÉGRADÉ ET PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

La note du mode dégradé a été mise en place le 13 janvier 2022 pour expérimentation et permettre au chef de poste de disposer de solutions immédiates, en cas d'absences, et répartir plus équitablement la surcharge de travail résultant de l'absentéisme. L'expérimentation a permis de recueillir les réactions des agents de brigades et de tous les chefs de postes.

Les Organisations Syndicales (OS) ont indiqué que les agents de la brigade détention, en poste aux activités, ne devaient être utilisés qu'en dernier recours pour éviter de désorganiser la détention.

L'UFAP a demandé au service Origine, que la brigade détention n'occupe plus les postes PIC/Miradors.

- Le service Origine a informé l'UFAP que les agents de la brigade détention y étaient positionnés uniquement à cause d'un manque de personnel et sur les rappels sur RH. La cheffe de service prend acte de leur demande pour que ceux-ci ne soient plus affectés à ces postes.
- La direction indique également que cette note a été créée afin de garantir l'équité entre les brigades et de soutenir les chefs de postes.

**FO Justice** demande la modification de la phrase « *Il est rappelé que c'est au chef de poste à qui il revient in fine de décider du remplacement d'un agent* ».

- La direction valide la demande de modification.

A l'issue de nombreux échanges, les deux OS valident le nouveau projet de note de service sur la continuité du service et la gestion des absences.

### POINT D'ÉTAPE CONCERNANT LA CHARTE DU SURVEILLANT ACTEUR

Comme convenu avec les OS, le protocole a été évalué au bout de 6 mois. La direction nous informe des points sur lesquelles ils ont pu avancer :

- Prise en charge par l'établissement d'une partie de l'abonnement pour la salle de sport du Pontet « **Basic-Fit** » dont l'adhésion permet l'accès à toutes les salles de sport de la même enseigne.
- Des activités et courses prévues tels que avec une prise en charge de 50% des frais d'inscriptions:
  - le trail « Nocturne des Papes »,
  - le trail et Ekiden du Pays de Sault,
  - la run des filles à L'Isle-sur-la-Sorgue,
  - une journée de défis sportifs à la mémoire du policier Eric Masson.

Concernant la journée de défis sportifs à la mémoire du policier Eric Masson tué par balle le 06 avril 2021 à Avignon, l'établissement souhaite que les participants soient reconnaissables en tant qu'agents du Centre Pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet.

- La direction indique que toutes ces informations seront affichées. D'autres points ont aussi été mis en place comme les forums d'emplois et la demande d'attribution de médailles pénitentiaires à des agents du terrain (tous corps confondus).

Mais encore des propositions **FO Justice**, ont été mises en place tels que :

- ▶ les briefings,
- ▶ la non-exploitation de la vidéo-surveillance, sauf dans le cadre réglementaire,
- ▶ l'accès à la fiche pénale des détenus depuis l'ensemble des PC de la détention, prévue au mois de juin 2022.
- ▶ l'instauration d'une feuille des mouvements saisis sur GENESIS, qui seront diffusés la veille par le chef de bâtiment, prévue au mois de juin 2022.
- ▶ la notification des décisions de justice en cellule, par des agents du greffe entre 12h et 14h.
- La direction indique aux OS que lorsqu'un agent a déposé une plainte et qu'il n'en a pas de nouvelle, l'agent ne doit pas hésiter à rappeler la direction afin de prendre les mesures qui s'imposent.

## AMÉLIORATION DU SERVICE DES AGENTS POSTÉS EN 3/2 PROPOSÉ PAR FO JUSTICE

**FORCE OUVRIÈRE** fait deux propositions pour améliorer le service des agents en matière de vacances estivales :

- ▶ Tout d'abord **FO** propose qu'une consultation soit menée auprès des agents d'équipe 3/2 afin de connaître leurs préférences sur la durée des congés d'été. Il s'agit actuellement de 2 semaines. **FO** propose de la mettre à 3 semaines. Cependant, il faut tenir compte des aléas que cela implique. Il faut aussi mettre en place une rotation équitable des congés d'été pour les équipes.
  - ➔ La direction s'engage à consulter les agents d'équipe 3/2 pendant un mois après que le service Origine ait fait une prévision sur 2 semaines de congés d'été et une prévision sur 3 semaines pour que les agents puissent avoir tous les éléments en main.
- FO Justice** encourage le principe de transparence vis-à-vis des agents. Le seul objectif de notre OS est d'être force de proposition. Un projet ne s'impose pas, c'est aux agents en service 3/2 d'exprimer leur point de vue.
- ▶ Ensuite, si les agents en service 3/2 préfèrent une période de congé d'été de 2 semaines, **FO Justice** propose une rotation équitable entre les équipes concernant le cycle d'été. Le 30 septembre 2021 notre OS était la **SEULE** à s'opposer et à dénoncer les inégalités entre les équipes provoquées par la mise en place du service.
  - ➔ La direction s'engage à assurer un roulement équitable à la suite de la consultation.

## QUESTIONS DIVERSES

- ▶ **FO Justice** a renouvelé sa demande pour que le week-end, les traitements soient distribués en bâtiment. Seul **FO** soutient cette proposition.
- ➔ La direction locale se renseignera auprès de l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP).
- ▶ **FO Justice** a renouvelé sa demande de mettre les lave-linge et les sèche-linge du QCD dans les ailes d'hébergement. Une fois de plus seulement **FO** est en faveur de cette proposition et contre-argumente sur le raisonnement illusoire développé par l'UFAP et la direction, comme l'hygiène ou la détérioration :
  - Comme si mettre un lave-linge dans la cuisine était déconseillé... tandis que ceci est pratiqué dans plusieurs établissements pénitentiaires.
  - Comme si les détenus allaient dégrader les machines quand ce n'est pas le cas dans d'autres établissements.
- ▶ **FO Justice** a demandé que le Quartier Arrivant (QA) récupère les détenus entrants et ne serve plus pour les détenus atteints de la covid-19, conformément aux dispositions issues du décret du 12 mars 2022 portant sur la gestion de la sortie de la crise sanitaire et donc **METTRE FIN** aux promenades QA et confinés dans les bâtiments.
- ➔ La direction convient que le QA retrouve sa mission initiale et pensait que les promenades étaient déjà revenues à la normale sur les bâtiments.
- ▶ Compte tenu de l'assouplissement des dispositions concernant la gestion de la sortie de la crise sanitaire, **FO** a demandé si les dates des journées de cohésion ont été prévues ?
- ➔ La direction nous indique que rien n'a été programmé jusqu'à présent.
- ▶ **FO Justice** demande la relance d'une session concernant les tuteurs de notre établissement.
- ➔ La direction nous informe qu'à ce jour elle ne connaît pas tous les noms des tuteurs existants. En fonction de leur nombre cela pourrait être fait.
- ▶ **FO Justice** propose que les détenus travailleurs de chaque secteur soient rassemblés sur les mêmes ailes et aux mêmes étages.
- ➔ La direction estime que l'idée est bonne et logique mais difficile à mettre en place.
- FO** contre-argumente sur le raisonnement développé par l'UFAP et la direction. Pour **FO** il serait souhaitable de le mettre en place.
- ▶ **FO Justice** demande que la distribution des médicaments débute à 12h00 pour que celle-ci se fasse « portes fermées » au QCD.
- ➔ La direction y est favorable et va prendre contact auprès de l'USMP.

# FO continuera à rester force de proposition et à défendre l'intérêt des personnels

Les représentants du CTS **FO Justice**  
Le 07 avril 2022

